

Précisions sur l'authenticité d'un prologue de Pélage : *Primum quaeritur*

Dans la somme magistrale qu'il a consacrée à la recherche et au classement des Manuscrits latins du texte des Épîtres de saint Paul, le Père Hermann-Josef Frede, reprenant certaines conclusions de son édition partielle de l'Épître aux Ephésiens, a été amené à cerner de façon plus ou moins rigoureuse la contribution de Pélage à une éventuelle élaboration du texte latin des Épîtres tel qu'il s'est propagé dans le monde chrétien dans les toutes dernières années du IV^e siècle¹.

Nous avons montré, dans une étude publiée ailleurs, sur quels points nous estimions devoir nous écarter d'une théorie qui aurait pour effet d'intervertir l'ordre chronologique des deux éditions du Commentaire pélagien, en refusant de reconnaître au texte du Manuscrit B (Balliol) d'Oxford la priorité qu'impose avec évidence le caractère pré-hiéronymien de ses lemmes par rapport au texte, plus correct, plus fidèlement « vulgate » du Ms de Reichenau². Nous ne reviendrons pas sur ce point. Mais, dans son grand ouvrage, le P.H.-J. Frede a incidemment soulevé un problème qui met en cause la responsabilité propre de Pélage en ce qui concerne certains éléments de son Commentaire.

Selon lui, le prologue *Primum quaeritur*, que nous lisons aujourd'hui en guise d'introduction générale à l'ensemble de ses gloses sur les épîtres pauliniennes, ne serait pas l'œuvre de Pélage, mais a été emprunté par lui à l'auteur hypothétique de la version moderne, classique, de ce que nous appelons « la Vulgate ». Non content d'utiliser comme base de ses *Expositiones* cette « Vulgate » qui venait de naître — et cela, dès la première édition de son œuvre — Pélage aurait tout simplement plaqué (*voraus*

1. Herman J. FREDE : *Allateinische Paulus-Handschriften* (Aus der Geschichte der Lateinischen Bibel, 4) Herder, Fribourg-en-Brigau, 1964. — Antérieurement : *Pelagius, der Irische Paulustext...* Fribourg-en-Brigau, 1961 (même collection, 3).

2. *Revue d'Histoire ecclésiastique*, LIX, 1964, p.845-853 : « Le problème des versions pélagiennes du texte de saint Paul ».

schicken) en tête de son Commentaire, l'introduction générale de son pré-décesseur³.

Ce sont là des affirmations graves qui demanderaient à être appuyées sur des démonstrations plus fortes que de simples impressions, jetées en passant. Nous allons essayer d'en faire la critique.

« *Non sunt multiplicanda sine necessitate...* ». Pas plus qu'il ne faut multiplier le nombre des essences, on ne saurait non plus accepter de porter à l'infini le nombre des hypothèses, si ingénieuses soient-elles. Comment admettre avec la moindre chance de probabilité qu'à la fin du IV^e siècle (après 392, exactement) un auteur latin, dont nous ne savons absolument rien, dont personne n'a parlé — mais qui en tout cas ne saurait être ni l'Ambrosiaster ni Pélage ni saint Jérôme — se soit trouvé en mesure, en procédant à une révision plus soignée du texte authentique de l'Apôtre, de nous fournir une édition valable du *Corpus* paulinien, celle même que l'Eglise a adoptée et qu'elle utilise encore ? Comment croire que saint Jérôme, si justement fier d'avoir rendu le Nouveau Testament à l'intégrité de l'original grec, ait laissé passer pareille intrusion sur son domaine privilégié sans pousser les hauts cris, sans émettre de critique ou de protestation⁴ ? Faut-il dès lors nous risquer à l'identification de ce traducteur imaginaire : Rufin ? Chromace ? Pammaque ?... La recherche serait vaine parce que fondée sur des prémisses fallacieuses. L'astre, dont certains avaient cru déceler les radiations, disparaît et rentre dans la nuit.

Mais puisque le P. Frede a porté la discussion sur le terrain même de l'œuvre de Pélage, il nous semble opportun de mettre en relief un certain nombre de données qui vont à l'encontre de ses conclusions.

Il convient d'abord de noter que le prologue *Primum quaeritur* n'est pas une production isolée. Il appartient à la même série, il présente exactement les mêmes caractères que les autres *argumenta* placés en tête de chacune des quatorze Epîtres dont Pélage a fait le commentaire. Même brièveté ; même allure didactique ; même tendance à dégager, au prix d'une simplification parfois excessive, l'idée dominante de chaque texte⁵.

Les idées correspondent : l'auteur de l'*Argumentum generale* avait dit à propos de l'Epître aux Corinthiens :

p. 4, l. 28 : Non tam omnes increpat, quam cur peccantes non increpauerint reprehendit...

p. 5, l. 3-4 : In secunda vero laudantur, et ut magis ac magis proficiant, admonentur.

3. FREDE, *op. cit.* p. 162 et n. 1.

4. Les observations émises par saint Jérôme (*Ep.* 27,3) n'impliquent pas, au contraire, que celui-ci n'ait pas essayé de faire prévaloir ses corrections dans le texte qu'il avait édité. Cf. G. DE PLINVAL : *Pélage, ses écrits...* p. 141, n. 2 et 142, n. 2.

5. Toutes nos références se rapportent à l'édition Souter (*Texts and Studies*, IX), Cambridge 1926.

Au début de l'Épître *II Cor.* (p. 231) nous lisons :

Quoniam in prima pro quorundam peccatis doctores eorum praecipue corripuerat et multum fierant contristati, nunc eos consolatur.

Au sujet de l'Épître aux Philippiens, il était dit :

- p. 5, l. 9-10 : Philippenses etiam multo magis conlaudantur, qui nec audire quidem falsos apostolos voluerunt.
 p. 387 : on peut lire :
 Hi ergo tantum in fide ac scientia profecerunt, ut evangelium etiam praedicarent et defenderent a pseudo-apostolis impugnatum.

Dans tous ces « arguments », plutôt que de s'attacher aux questions d'intérêt théologique (le baptême, la grâce, la prédestination), l'auteur insiste spécialement sur la tournure « hortative » des enseignements de l'Apôtre ; ce qui était tout à fait dans la ligne des intentions morales de Pélagé, surtout à cette époque :

- p. 5, l. 3-4 : Laudantur et ut magis ac magis proficiant, admonentur.
 p. 387, l. 6-10 : Hos ergo conlaudans monet ne eius passionibus terreantur... ideoque hortatur exemplo suo libenter usque ad mortem certare pro Christo.
 p. 417, l. 2 : *I ad Thess.* : Laudando ergo illos Apostolus ad maiora provocat et invitat.

Dans l'introduction générale, (p. 4, l. 24), il avait signalé l'existence dans la communauté romaine primitive de « deux peuples » en profond désaccord ; il y revient avec emphase dans le long prologue particulier à l'Épître aux Romains (p. 6) :

Iudei dicebant.... Gentes e contrario respondebant...

Et dans la prosopopée, *Rom.*, II, 21 (p. 24, l. 22) :

O Iudaeae, cur transgredieris legem ?

Il rappelle encore ces dissensions, ou plutôt cette différence d'origine dans l'introduction aux *Ephésiens* :

- p. 344 : *Ephesii ex Iudaeis et Gentibus Paulo apostolo praedicante crediderunt..*
 Post, ad Gentes conversus, hortatur ut tantis beneficiis non sint ingrati.

Le prologue général mettait en garde contre les « faux apôtres » qui tentaient la foi des nouveaux convertis : *Galates*, *Philippiens*, *Thessaloniens* :

- p. 5, l. 5 : *Gal.* : Callidissimis pseudo-apostolis crediderunt.
 p. 5, l. 9 : *Philipp.* : Nec audire quidem falsos apostolos voluerunt.
 Cf. *I Cor.* (p. 127, l. 2) : Subversi multifarie a falsis apostolis...

ad Gal. (p. 306) : Veri similibus argumentis et callide derogationi... decipiebantur.
ad Tim. (p. 475) : Praeterea instruit eum, quo modo pseudo-apostolis... respondeat.

Il y a donc relation évidente, unité d'inspiration, entre les divers prologues répartis dans l'ouvrage. Reste à savoir si ces textes expriment une certaine conception qui serait imputable à l'auteur supposé de la nouvelle traduction ou si précisément ils ne reflètent pas les réactions logiques ou morales qui sont habituelles à Pélage.

Il est assez frappant de noter l'insistance apportée par notre écrivain à fournir en face de chaque problème une explication claire et simple. Aucun effort pour éluder les difficultés ; au contraire, il catalogue les questions, les énonce méthodiquement : « *Primum quaeritur quare... Deinde quaeritur cur...* — et la réponse surgit immédiate : *Ut*, « c'est pour que... » *Ut... praesentia atque orientia resecaret vitia ; — ut ostenderet novum non discrepare a vetere testamento*⁶.

Sûr de son raisonnement, il ne connaît aucune hésitation :

p. 4, l. 4 : *Quibus respondendum est*⁷....

Inutile d'avoir recours à une explication symbolique, à des allégories, à de mystérieuses raisons. La solution se situe toujours dans le cadre de conditions historiques et morales bien définies. Il suffit de songer à saint Ambroise, à saint Jérôme, à saint Augustin, pour mesurer à quel point la tendance exégétique de notre auteur diverge de celle de ses contemporains.

Nous retrouvons ainsi dans tous les paragraphes le positivisme habituel de Pélage, son respect du contexte historique et son attachement au sens littéral ; sa manie aussi de tout prouver par « raison démonstrative » : telle par exemple, la vraisemblance et même la nécessité d'admettre, en dépit du silence des documents, l'origine paulinienne de l'Épître aux Hébreux :

p. 4, l. 4 : *Si propterea Pauli non erit quia eius non habet nomen, nec alicuius erit, quia nullius nomine titulatur : quod si absurdum est, ipsius magis esse credenda est, quae tanto doctrinae suae fulget eloquio*⁸.

Enfin sa vigueur d'esprit le porte à unifier ce qui à première vue paraît incohérent. L'ordre traditionnel de présentation des Épîtres pauliniennes, tout à fait différent de l'ordre chronologique, semble à première vue choquant, injustifié. Il faut cependant trouver une idée directrice. Pélage n'hésitera pas à fournir une explication qui aboutit à nous faire observer dans la collection des Épîtres une progression bien ordonnée. « Les leçons

6. Cf. *Exp.* 159,23 : « Ut terra scilicet repleretur... »

7. Cf. *Exp.* 172,18 : « Quibus respondendum... » De même *Frag. Martini*, I, 14, l. 23 et II, 133, l. 8 — Noter encore (p. 4-15 : « Movet etiam quosdam... » et *de Natura* (apud Aug. *de Nat. et Gr.* 52) : « Hoc est quod multos movet ».

8. Cf. *Exp.* 172, 18 : « Si ideo non erit filius Deus... ergo et pater non erit Dominus... »

de l'Apôtre se succèderaient en fonction de la valeur morale des communautés auxquelles il s'adresse : aux lettres de reproches et de correction font suite les lettres d'encouragement, les messages de félicitations, voire d'admiration. Ainsi depuis les Romains, ignorants et présomptueux qui se croyaient sauvés par leurs propres mérites, jusqu'aux Thessaloniens, aux Colossiens et aux Hébreux dont la foi, la constance et la vertu n'appellent que des éloges, la série des Epîtres se développerait selon le mouvement normal d'une pédagogie qui, après avoir employé le blâme envers les mauvais, se fait joie d'adresser aux meilleurs les paroles qui stimulent et exaltent⁹. » Peu importe le caractère artificiel de cette restitution ; elle a séduit Pélagé par son aspect logique, sa plausibilité.

Ainsi le Prologue général, aussi bien que les notations des *Argumenta* particuliers, malgré leur brièveté, portent la note caractéristique du génie de Pélagé. Mais si l'on se place à un point de vue plus « formel », allons-nous retrouver dans le style, la syntaxe et le vocabulaire les indices spécifiques qui éclatent si intensément dans les autres productions de Pélagé et dont nous avons naguère dressé l'inventaire¹⁰ ?

Au point de vue du style, si l'on devait faire de la structure « périodique » des phrases, de l'anaphore et de l'accumulation des synonymes les caractéristiques de l'élocution pélagienne, la première impression serait négative. Pas plus dans le Prologue que d'ailleurs dans le contenu même des *Expositiones*, on ne relève d'exemple de ces anaphores incessantes qui — de la *Vita christiana* jusqu'à la *Lettre à Démétriaide* et au *Traité du Libre-arbitre* — ponctuent l'oeuvre littéraire de Pélagé. Autres sont les lois de l'éloquence dans le style exhortatif et dans les grands exposés dogmatiques ; autre le style de l'exégèse, le style scientifique, qui n'a que faire des effets oratoires.

Mais des procédés moins apparents, presque inconscients, vont nous découvrir de façon frappante, l'identité littéraire ou plutôt stylistique de l'auteur des Prologues : ce sont ceux que Souter avait déjà décelés et dont nous avons repris l'examen systématique dans notre *Essai sur le style et la langue de Pélagé*. Nous nous en tiendrons d'abord au plus caractéristique d'entre eux : l'avance et l'*interposition du verbe*, détaché de sa position normale à la fin de la proposition, et scindant en deux les termes d'un complément¹¹.

- p. 3, l. 5 : Ut... praesentia atque orientia *resecaret* vitia.
 l. 8-9 : Rediviva semper populi *compressere* peccata.
 l. 14-15 : Ut ostenderet novum non *discrepare* a vetere testamento.
 p. 5, l. 7 : Quae tanto doctrinae suae *fulget* eloquio.
 l. 12 : Non solum fidem inconcussam *servaverint* veritatis.

9. G. DE PLINYAT, *Pélagé, ses écrits, son œuvre et sa réforme*, Lausanne 1943, p. 146-147.

10. Cf. *Recherches sur l'œuvre littéraire de Pélagé* dans *Revue de Philologie*, LX, Paris, 1934, p. 13, et *Essai sur le style et la langue de Pélagé*, Fribourg 1947, p. 49-72.

11. *Essai sur le style*... p. 50-51. Très nombreux exemples.

- p. 344, l. 5-6 : Deinde communiter usque ad finem moralia *praecipit* instituta.
 p. 417, l. 2 : Alii eorum verbo *profecerant* et exemplo.
 p. 506, l. 6 : Qui suas magis fabulas quam Dei *praedicant* veritatem.

L'*incipit* de l'Épître aux Philippiens, p. 387, serait un bon spécimen des modes d'expression familiers à Pélage dans le genre didactique :

Hi ergo tantum in fide ac scientia profecerunt / ut evangelium etiam praedicarent et defenderent / a pseudo-apostolis impugnatum.... Hos ergo conlaudans monet / ne eius passionibus terreantur, / quibus non destruitur Christi evangelium, sed firmatur, / dum intellegi datur / eum tanta pati pro re falsa vel dubia omnino non posse / ideoque hortatur exemplo suo / eos libenter usque ad mortem certare pro Christo.

La tendance à construire des propositions consécutives ou finales fortement scellées à la principale, l'hyperbate du verbe *certare*, la prédilection pour les tournures passives ou impersonnelles, les assonances en *tur*, l'adverbe *ter*, l'équilibre rythmique des divers *cola*, les clausules longues et lourdes (*defenderent, impugnatum*) souvent marquées d'un crétèque pénultième (*certarē prō Christō*) sont autant d'indices secondaires, mais révélateurs, qui nous donnent comme un abrégé fidèle de la stylométrie de Pélage¹².

On ne saurait donc dire que les prologues de Pélage sont une pièce rapportée. Ils font corps avec son Commentaire ; ils répondent à son mode habituel d'expression ; ils portent sa marque. Mais indépendamment de ce résultat, ce procès d'identification n'aura pas été inutile. Il nous permet de revenir avec plus d'assurance sur certains enseignements que nous pouvons encore tirer des prologues de Pélage : en particulier, sur l'emploi qu'il fait des textes de l'Écriture.

Deux citations notables, en désaccord avec l'ancienne *Itala*, se révèlent identiques au texte de saint Jérôme :

- p. 5, l. 2 : I Cor. V, 5 : « tradere huiusmodi Satanae ».
 p. 5, l. 17-18 : Col. II, 5 : « Gaudens et videns *ordinem* vestrum »¹³.

Il ressort de ces situations que Pélage disposait déjà d'un texte conforme à la Vulgate — et sur ce point nous sommes entièrement d'accord avec le P. Frede —, mais il n'en résulte pas qu'il ait été pour quelque chose dans sa rédaction. En aucun point des Prologues ou du Commentaire,

12. Sur *profecerunt*, voir *Essai*, p. 81-82 ; sur *intellegi datur* cf. *De Castit.* (Caspari 154, 13). Noter encore dans l'introduction *ad Eph.* (p. 344), les adverbes *firmiter* et *communiter* ; dans *I ad Thess.* (p. 416) : *profecerant* et le gérondif *laudando* ; *II Thess.* (p. 438) le participe ablatif au sens causal : *super crescente eorum fide et caritate* (cf. *Essai*, p. 104).

13. Dans l'*Itala*, *I Cor.* V, 5 (Souter, p. 151) : « eum qui talis est » ; — *Col.* II, 5 (Souter, 458) : « Suplens et videns *ordinationem* vestram. » Cf. Ms. de Monza (Frede, p. 262, l. 14-15) : « Gaudens et videns *vestram ordinationem* ».

dans les passages où il y a doute sur le texte, nous ne trouvons un seul mot qui laisse supposer que l'écrivain soit intervenu comme *traducteur* dans la détermination des expressions adoptées¹⁴. C'est donc un fait acquis : Pélagé connaissait la Vulgate et en appréciait certainement la valeur. Mais pour ne pas dérouter les habitudes de ses lecteurs, il s'en est tenu de préférence au texte courant qui était en usage de son temps et dans son entourage. Non pas à ce texte « britannico-rhénan », plus ou moins conjectural, auquel Alexandre Souter a trop facilement accordé l'existence¹⁵, mais à un texte bien réel, largement répandu : celui de saint Ambroise et de l'Ambrosiaster ; celui que l'on continue par routine d'appeler l'*Itala*, et qu'il conviendrait mieux d'appeler « la Bible de Milan ». C'est celui là même dont le P. Frede, dans son dernier livre, a brillamment défini les sources et le caractère, dont la mise en valeur du Manuscrit de Monza confirme l'existence et qui se trouve à la base de l'édition B du Commentaire de Pélagé¹⁶. Nous sera-t-il permis de faire observer que sur ce point l'érudition immense dépensée par Frede n'a fait que ratifier la solution que nous avons naguère avancée en ces termes : « Pélagé, disions-nous, s'est rapporté en principe au vieux texte *old latin* qui avait servi de thème au Commentaire d'Hilarius (Ambrosiaster) ; mais ce n'était pas un texte absolument fixé et des leçons provenant de la version africaine à la faveur surtout des *Testimonia* de saint Cyprien — la source K de Frede — avaient pu çà et là s'introduire dans la rédaction que connaissaient les Églises d'Occident¹⁷ ».

C'est exactement ce que viennent de confirmer les plus récents travaux portant sur « les Manuscrits latins du texte de saint Paul ».

Georges DE PLINVAL

14. Cf. *Pélagé, ses écrits*, p. 140, n. 1. La leçon : « *Quid adhuc quaeritur* (Rom. IX, 19), (Souter 77, 11) semble établir que l'auteur ne s'est pas reporté au texte grec.

15. SOUTER, t. I, p. 146-147.

16. FREDE, *op. cit.*, p. 141-150.

17. *Pélagé, ses écrits...*, p. 140-141.